

## MISE EN ŒUVRE DU RACHAT D' ACTIONS SRP GROUPE POINT D'ETAPE SUR LA CESSION DES ACTIONS DE THIERRY PETIT

La Plaine Saint Denis, le 29 juillet 2022 – Showroomprivé (SRP Groupe), groupe européen spécialisé dans le smart shopping, annonce avoir procédé ce jour à l'achat de 4 millions d'actions SRP Groupe auprès de TP Invest, au prix de un (1) euro par action, par voie d'une opération hors marché, dans le cadre de la couverture de ses plans d'actions gratuites existants en faveur de salariés et dirigeants du Groupe. Ce rachat est réalisé conformément à l'accord annoncé le 21 juin 2022.

### Point d'étape sur les autres cessions d'actions de la Société par Thierry Petit

La Société a été informée que l'acquisition par Eric Sitruk<sup>1</sup> de 3 millions d'actions de la Société auprès de la société TP Invest, a également été réalisée ce jour au prix de un (1) euro par action, par voie d'une opération hors marché, conformément à l'accord annoncé le 21 juin 2022.

Eric Sitruk, qui détenait déjà environ 5% du capital de la Société, a fait savoir à la Société qu'il n'agit de concert ni avec les Fondateurs ni avec Carrefour. Dans le cadre de cette opération, il se renforce ainsi au capital et détient à présent environ 7,5% du capital de la Société.

Par ailleurs, l'Autorité des marchés financiers a accordé ce jour une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique qui résulterait du reclassement par Thierry Petit et TP Invest du solde de leur participation dans la Société auprès de David Dayan<sup>2</sup>, soit 13.932.963 actions de la Société, représentant environ 11,7% du capital de la Société, ainsi qu'une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique à raison de l'obtention, le 7 août 2022, de droits de vote double par M. David Dayan<sup>2</sup>.

Cette cession, qui est conditionnée à l'obtention d'une décision de l'Autorité des marchés financiers, de dérogation à l'obligation de dépôt d'une offre publique devenue définitive, devrait être réalisée dans le courant du mois d'août.

A l'issue de ces opérations l'actionnariat de la société s'établira ainsi<sup>3</sup> :

Actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	% du capital social	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote
<b>Fondateurs</b>				
Ancelle Sàrl <sup>(1)</sup>	44.195.668	37,17%	73.283.373	47,81%
Victoire Investissement Holding Sàrl <sup>(2)</sup>	2.335.460	1,96%	4.670.920	3,05%
Cambon Financière Sàrl <sup>(3)</sup>	2.079.930	1,75%	4.159.860	2,71%
Thierry Petit <sup>(4)</sup>	-	-	-	-
<b>Total Sous-Concert Fondateurs<sup>(5)</sup></b>	<b>48.611.058</b>	<b>40,88%</b>	<b>82.114.153</b>	<b>53,57%</b>
.....				
CRFP 20 <sup>(6)</sup> .....	10.386.255	8,74%	10.386.255	6,78%
<b>Total Concert avec CRF<sup>(7)</sup> .....</b>	<b>58.997.313</b>	<b>49,62%</b>	<b>92.500.408</b>	<b>60,35%</b>
Eric Sitruk <sup>(8)</sup>	8.955.000	7,53%	8.955.000	5,84%
Autres actionnaires <sup>(9)</sup> .....	50.950.596	42,85%	51.821.497	33,81%
<b>TOTAL .....</b>	<b>118.902.909</b>	<b>100%</b>	<b>153.276.905</b>	<b>100%</b>

(1) Société contrôlée par Monsieur David Dayan.

(2) Société contrôlée par Monsieur Eric Dayan.

(3) Société contrôlée par Monsieur Michaël Dayan.

(4) Sont incluses les actions détenues directement par Thierry Petit et par la société TP Invest Holding Sàrl, qu'il contrôle.

(5) Pacte de concert en date du 29 octobre 2015 (tel qu'amendé) conclu dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société.

(6) Société contrôlée par la société Carrefour Nederland B.V., elle-même contrôlée par Carrefour.

(7) Pacte de concert en date du 10 janvier 2018.

(8) Directement et à travers les entités Pierre Rénovation Tradition et Financière du Sud.

(9) Dont SRP Groupe (4.000.000 d'actions ayant vocation à être transférées à des bénéficiaires d'actions gratuites).

<sup>1</sup> Directement ou à travers des entités qu'il contrôle.

<sup>2</sup> A travers sa holding Ancelle S.à r.l.

<sup>3</sup> Sur la base du nombre total d'actions et de droits de vote au 30 juin 2022, retraités de la destruction des droits de vote double détenus par les cédants et de l'acquisition de droits de vote double par Ancelle devant intervenir au 7 août 2022.

# PROCHAINES INFORMATIONS

Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 le 20 octobre 2022

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué de presse ne contient que des informations sommaires et n'a pas pour but d'être détaillé.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information et des déclarations prospectives relatives au Groupe et à ses filiales. Ces déclarations incluent des projections financières et des estimations et leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations par rapport aux plans, aux objectifs et aux attentes vis-à-vis des opérations à venir, des produits et services futurs, et des déclarations vis-à-vis de la performance future. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par les mots « croire », « anticiper », « objectif » ou des expressions similaires. Bien que le Groupe estime que les attentes reflétées par de telles déclarations prospectives soient raisonnables, les investisseurs et les actionnaires du Groupe sont avertis du fait que l'information et les déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, nombre desquels sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe, ce qui pourrait impliquer que les résultats et les événements effectifs diffèrent significativement et défavorablement de ceux communiqués, sous-entendus ou indiqués par cette information et ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents déposés ou devant être déposés à l'Autorité des marchés financiers par le Groupe (notamment ceux détaillés au chapitre 4 du document de référence de la Société). Le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, à des événements futurs ou à tout autre élément.

## À PROPOS DE SHOWROOMPRIVE

Showroomprivé est un acteur européen de la vente événementielle en ligne, innovant et spécialisé dans la mode. Showroomprivé propose une sélection quotidienne de plus de 3 000 marques partenaires sur ses applications mobiles ou son site Internet en France et dans six autres pays. Depuis sa création en 2006, la société a connu une croissance rapide.

Coté sur le marché Euronext Paris (code : SRP), Showroomprivé a réalisé en 2021 un volume d'affaires brut TTC<sup>4</sup> de près d'1 milliard d'euros, et un chiffre d'affaires net de 724 millions d'euros. Le Groupe est dirigé par David Dayan, co-fondateur, et emploie plus de 950 personnes.

Pour plus d'information : <http://showroomprivégroupe.com>

## CONTACTS

### Relations Investisseurs

Sylvie Chan Diaz, Relations Investisseurs  
[investor.relations@showroomprive.net](mailto:investor.relations@showroomprive.net)

### Communication

Anne Charlotte Neau-Juillard, Communication  
[anne-charlotte.neau-juillard@showroomprive.net](mailto:anne-charlotte.neau-juillard@showroomprive.net)

### Taddeo

[presse.showroomprive@taddeo.fr](mailto:presse.showroomprive@taddeo.fr)  
+33 1 83 97 41 48  
+33 6 58 53 45 91

---

<sup>4</sup> Le volume d'affaires («GMV») représente, toutes taxes comprises, le montant total de la transaction facturée et inclut donc les ventes Internet brutes, y compris les ventes sur la Marketplace, les autres services et autres revenus